



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 201 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE depuis l'ouverture de l'autoroute 50, située entre Montréal et Gatineau à l'ouest de l'autoroute 15 dans les Laurentides, plusieurs accidents mortels et matériels sont survenus;

CONSIDÉRANT QU'à plusieurs reprises, des coroners ont demandé l'ajout d'éléments de sécurité dont des glissières de sécurité, l'ajout d'une bordure médiane en béton et bien entendu, l'élargissement à quatre voies sur la pleine longueur de cette autoroute ainsi que l'éclairage sur certains tronçons plus problématiques;

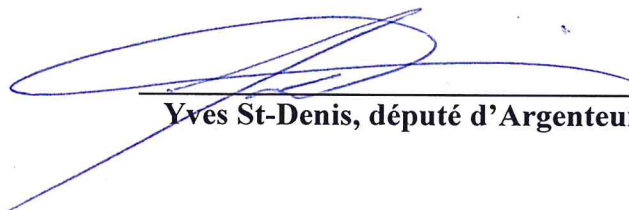
CONSIDÉRANT l'augmentation du débit de circulation sur cette autoroute, qui est le seul lien autoroutier entre Montréal et Gatineau;

CONSIDÉRANT la motion adoptée à l'unanimité par les députés de l'Assemblée nationale, le 15 février 2017, demandant au gouvernement du Québec d'inscrire l'élargissement à quatre voies de l'autoroute 50 dans le Plan québécois des infrastructures;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons que le gouvernement du Québec priorise ce dossier d'échelle régionale et injecte des sommes à très court terme afin d'augmenter la sécurité des usagers avec l'élargissement à quatre voies de cette route et en faisant d'elle, par le fait même, une réelle autoroute. Ces investissements majeurs permettront ainsi d'éviter d'éventuelles morts tragiques.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Yves St-Denis, député d'Argenteuil

12 Juin 2017
Date de signature de l'extrait